

tout près de Lord's-Cove. M. Todd y a promis un quai ou brise-lames; il est possible qu'il ait promis les deux. Le quatrième endroit est le bassin Seeley, dans la paroisse de Pennfield, là où l'on avait choisi un emplacement avant le 6 décembre. J'ose dire que si j'en avais le temps, je pourrais citer une douzaine d'autres endroits à mon honorable ami.

L'hon. M. COPP: Mon honorable ami parle-t-il d'après des on-dit, ou était-il présent et a-t-il entendu lui-même les déclarations mentionnées?

M. HANSON: Mon honorable ami sait que je n'étais pas là.

L'hon. M. COPP: Mon honorable ami répète ce qu'on lui a dit.

M. HANSON: Je parle d'après des renseignements que je sais être exacts.

L'hon. M. COPP: J'aimerais que mon honorable ami donne de plus amples renseignements.

M. HANSON: Je ne sache pas que vous ayez le droit de me faire subir un interrogatoire.

L'hon. M. COPP: Je ne fais subir aucun interrogatoire à mon honorable ami. Je vois qu'il est un témoin récalcitrant et il est parfois dangereux d'interroger ce type de témoin.

Quoiqu'il en soit, je demanderai à mon honorable ami—qui a déjà fourni au comité des renseignements très précieux sur l'attitude de M. Todd au cours de la dernière campagne électorale, au sujet de la construction de quais et de brise-lames ou des deux à la fois, dans son comté—d'avoir l'obligeance de déclarer s'il est à propos et nécessaire, dans l'intérêt des habitants des localités spécialement mentionnées d'exécuter les travaux publics dont M. Todd a parlé.

M. HANSON: L'on ne voit pas qu'il y soit pourvu dans le budget, ce qui indique que le Gouvernement est d'avis qu'ils ne sont pas nécessaires. Si mon honorable ami veut une réponse, je lui dirai de consulter à ce sujet les fonctionnaires du département des Travaux publics qui sont les conseillers techniques du Gouvernement. Il ne m'incombe pas—je ne puis même pas prétendre à ce privilège—de conseiller mon honorable ami.

L'hon. M. COPP: L'honorable député n'a pas, semble-t-il, compris parfaitement ma question.

M. HANSON: Je crois l'avoir comprise.

L'hon. M. COPP: Mon honorable ami est né dans le comté de Charlotte, il connaît parfaitement les besoins de ce comté ainsi que ceux du comté d'York qu'il représente. Je lui demanderais donc d'avoir l'obligeance de dire au comité s'il croit que la construction des ouvrages en question est nécessaire au progrès des localités qu'il a mentionnées. S'il répond affirmativement, je suis certain que le ministre des Travaux publics étudiera la question avec le plus grand soin possible.

M. HANSON: Si le ministre veut s'engager à donner suite à ma réponse, je répondrai à sa question.

L'hon. M. COPP: Le renseignement que mon honorable ami a donné au comité m'intéresse grandement. C'est la première fois que j'entends parler des travaux du genre de ceux qu'il a mentionnés dont ces localités auraient besoin. En vérité, je serais très heureux que mon honorable ami nous dise si ces travaux sont ou non absolument nécessaires. S'ils le sont, il me fera plaisir, comme représentant de la province du Nouveau-Brunswick, d'examiner la question du mieux possible et de voir s'il y a moyen de faire quelque chose dans ce sens-là.

M. GRIMMER: A titre de représentant du comté de Charlotte, je répondrai à la question et je dirai qu'à mon avis, ces travaux sont absolument nécessaires. On devrait les construire dans l'intérêt de la population du comté et l'on devrait remplir toutes les promesses faites au cours de la dernière élection. Si M. Todd a fait les promesses dont on a parlé, il a eu certainement raison d'en agir ainsi, à mon sens; car la population, pêcheurs et autres, de ces localités, a réellement besoin de ces améliorations. J'appuierai le ministre, s'il entreprend et termine ces travaux. Quoiqu'il en soit, vu que les prévisions budgétaires ne contiennent pas de crédits destinés à ces ouvrages, je ne vois pas chance qu'on les exécute.

M. DUFF: Le budget contient un crédit de \$40,000.

M. HANSON: Cela ne compte pas beaucoup dans le coût de la construction d'un brise-lames à Castalia.

L'hon. M. FIELDING: Cela m'intéresse un peu d'entendre dire que quelqu'un a violé une convention et qu'il a manqué à la parole donnée. Or, si quelqu'un, libéral ou conservateur, peu importe, a promis de construire des quais, des caissons ou tout autre ouvrage de cette nature, dans le but